N° 23. **V. Aellen,** Neuchâtel. — Un mégachiroptère nouveau: *Epomophorus reii* n. sp. (Avec une figure dans le texte)

Matériel. — Le matériel faisant l'objet de cette note préliminaire a été récolté par la Mission scientifique suisse au Cameroun, en 1947. Il appartient au musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

N° 1437, type: ♀ adulte; Rei Bouba (région de Garoua, Cameroun), 13 septembre 1947.
1436, ♀ jeune: même lieu, même date.
1438, ♂ jeune (sur la femelle N° 1437).

Description. — *Epomophorus reii* est voisin de *E. gambianus* Ogilby et *E. angolensis* Gray. Les mesures externes correspondent aux mesures données pour *gambianus* par Andersen [1] et *angolensis* par Monard [2], à part celles de quelques segments alaires.

Le crâne est moins allongé que dans *gambianus*: la largeur zygomatique mesure plus de la moitié de la longueur totale du crâne. La longueur du palais est $2\,{}^{1}/_{5}$ fois la largeur mesurée des bords externes des molaires supérieures $(\overline{\text{M1-M1}})$; cette dernière mesure est plus grande que la longueur du palais postdentaire. Les diverses mesures sont comprises, pour la plupart, dans les limites que donne Andersen pour *E. crypturus* Peters. Les plis du palais sont disposés nettement autrement que chez les autres espèces du genre: le 4e pli palatal est plus près du 3e que du 5e, mais la distance du 4e au 5e n'est pas le double de celle du 3e au 4e. Le 4e pli n'est pas entièrement devant une ligne allant des bords antérieurs de M1-M1: il est exactement entre les prémolaires postérieures $(\overline{\text{Pm4-Pm4}})$ et M1-M1; son bord le plus avancé atteint le tiers de la longueur de Pm4. Le 5e pli est très en arrière de la rangée dentaire. Le 6e est derrière le milieu du palais post-dentaire.

[1] Andersen, *Catalogue of the chiroptera in the collection of the British Museum*, 1912.

[2] Monard, *Contribution à la mammologie d'Angola et prodrome d'une faune d'Angola.* Arqu. Mus. Bocage, t. VI, Lisboa, 1935.

Le pelage n'a pas une coloration différente, dans ses traits essentiels, de celle des autres *Epomophorus:*

Faces supérieures: brun-roux, assez foncé vers l'arrière. Front plus clair. Touffes de poils blancs à la base des oreilles.

Côtés: joues et flancs comme le dessus, côté du cou nettement plus clair.

Faces inférieures: brun-jaunâtre clair. Poitrine comme les côtés du cou. Ventre blanc pur, tranchant nettement avec la couleur des flancs. Parties postgénitales de la couleur du dos.

Les poils de la gorge sont plus longs que le reste du pelage.

Les autres caractères sont ceux des espèces voisines.

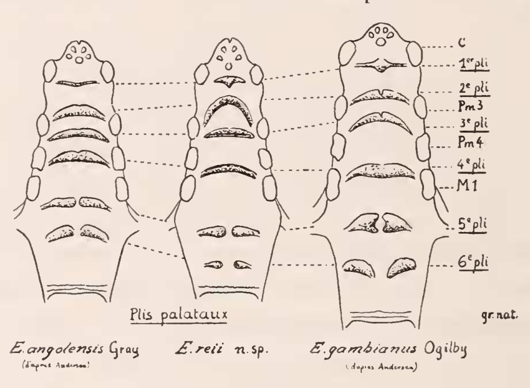


Fig. 1.

Disposition des plis palataux chez trois espèces du genre *Epomophorus* (grandeur naturelle).

Comparaison avec les espèces voisines. *Epomophorus reii* diffère des autres espèces du genre par les caractères suivants (femelles):

de *crypturus* Peters.

Les mesures externes sont plus grandes, les mesures du crâne concordent à peu près. La distance du 3e au 4e pli palatal est plus petite que celle du 4e au 5e, alors que chez *crypturus* et *gambianus* elle est plus grande. Le 4e pli est situé entre les dents Pm4-Pm4 et M1-M1 au lieu d'être à côté de M1-M1. La longueur du palais est $2^1/_5$ fois celle mesurée des bords externes de M1-M1 (2 fois chez *crypturus*). Le rapport $\frac{C\text{-}M1}{M1\text{-}M1}$ est de 1,40 pour *reii* et 1,20 à 1,32

pour *crypturus*. *Epomophorus crypturus* habite le Zambèze et la vallée du Limpopo.

de *gambianus* Ogilby.

Les mesures externes sont semblables. Les mesures du crâne sont plus fortes chez *gambianus*. Pour l'arrangement des plis du palais, voir les différences signalées avec *crypturus*. La largeur zygomatique mesure plus de la moitié de la longueur totale du crâne, alors que dans *gambianus* cette largeur est plus petite. Chez *gambianus*, la longueur du palais est $2^1/_3$ à $2^1/_4$ fois celle mesurée des bords externes des molaires $\underline{\text{M1}}$; cette dernière mesure est plus petite que la longueur du palais postdentaire, alors qu'elle est plus grande chez *reii*. Le rapport $\frac{\text{rostre}}{\underline{\text{C-M1}}}$ [1] est de 1,05 chez *reii* et de 1,14-1,17 chez *gambianus*. L'indice digital (rapport du 3e doigt au 5e) est de 1,36 chez *reii* et de 1,31 à 1,32 chez *gambianus*. L'aire de répartition de *Epomophorus gambianus* comprend la zone s'étendant du Sénégal au sud de l'Abyssinie par la Sierra Leone, la Côte de l'Or, le Togo et la Nigéria.

de *angolensis* Gray.

Les mesures externes correspondent en gros. Les mesures du crâne ne sont pas comparables, car les auteurs ne donnent pas de séries complètes de mensurations de crânes de femelles: les quelques chiffres indiqués par ANDERSEN et MONARD conviennent à *reii*. Le 4e pli est à côté des prémolaires $\underline{\text{Pm4}}$, chez *angolensis*, au lieu d'être entre $\underline{\text{Pm4}}$ et $\underline{\text{M1}}$. Le 5e pli touche à une ligne joignant les dents $\underline{\text{M1}}$, alors qu'il est très en arrière de la rangée dentaire chez *reii*. Le 6e pli est au milieu du palais postdentaire et non en arrière du milieu comme dans *reii* ou *gambianus*. *Epomophorus angolensis* habite l'Angola et le Damara.

de *pousarguesi* Trouessart.

Les mesures externes et les mesures du crâne sont plus fortes chez *pousarguesi*, connu seulement par le type: une femelle. L'arrangement des plis palataux ne serait pas différent de celui des plis de *angolensis*. Comme chez *gambianus*, la largeur zygomatique est plus petite que la moitié de la longueur du crâne (elle est plus grande

[1] Rostre: du bord de l'orbite à l'extrémité des os nasaux.

Mesures externes	N° 1437 ♀ ad.	N° 1436 ♀ juv.
	mm	
Tête et corps . . .	144	130
Envergure forcée .	605	540
Oreille	25	23
Pied (griffes) . . .	25,1	23
Tibia	32,4	—
Avant-bras	82	75
Doigt 1	35,2	34
Métacarpe	12,5	13
Phal. 1 + griff. . .	22,7	21
Doigt 2	61	58,1
Métacarpe	42	38,9
Phalance 1	8,2	19,2
Phal. 2 + 3 + griff.	10,8	
Doigt 3	154,7	134,9
Métacarpe	61,9	54,4
Phalange 1 . . .	37	34
Phal. 2 + 3 . . .	55,8	46,5
Doigt 4	115,3	104,6
Métacarpe	57,5	51,1
Phalange 1 . . .	25,9	25,4
Phal. 2 + 3 . . .	31,9	28,1
Doigt 5	113,4	103,3
Métacarpe	59,2	51,9
Phalange 1 . . .	26,2	25,1
Phal. 2 + 3 . . .	28	26,3

Mesures du crâne	N° 1437 ♀ ad.	N° 1436 ♀ juv.
Longueur totale . .	50,5	47,2
Rostre	19	16,5
Palais	28	25,5
Bord palatal-occip. .	14,3	13,9
Palais postdentaire .	12,2	10,5
Largeur lacrymale .	12,9	—
Largeur interorbit. .	7,5	8,4
Largeur zygomatique	25,6	24,4
Largeur cérébrale .	17	16,8
Larg. $\underline{\text{M1-M1}}$ (ext. .	12,8	12,4
Larg. $\overline{\text{C-C}}$ (externe) .	9	8,5
Larg. fosse méso-ptérygoïde . . .	7,3	7,1
Rang. dent. $\underline{\text{C-M1}}$.	18	16,8
Long. de la mandib.	40	35,5
Rang. dent. $\overline{\text{C-M2}}$.	19,2	18,2

chez *reii*). Le rapport $\frac{\overline{\text{C-M1}}}{\underline{\text{M1 - M1}}}$ est de 1,34 (1,40 chez *reii*) et le rapport $\frac{\text{rortre}}{\underline{\text{C-M1}}}$ 1,11 (1,05 chez *reii*). L'indice digital est de 1,30. *Epomophorus pousarguesi* a été trouvé une seule fois dans le cours supérieur du Chari [1].

[1] D'après TROUESSART (Cat. Mamm., Suppl., p. 55, 1904), *E. pousarguesi* a été trouvé dans le cours supérieur du Chari, dans les environs du lac Tchad. Mais G. M. ALLEN (*A checklist of African mammals*, Bull. Mus. Compar. Zool. Harvard Coll., vol. LXXXIII, p. 56, 1939) donne comme habitat « Shari region, eastern Congo Belge ». En remontant à la source, on trouve des indications précises dans E. DE POUSARGUES (*Etude sur les Mammifères du Congo français*, Ann. Sc. nat. (8), Zoolog., t. 3, p. 253, 1896): « Dans la Grande Brousse, entre Yabanda et Mpoko. Je dois faire remarquer toutefois que la localité indiquée par M. J. DYBOWSKI, « entre Yabanda et Mpoko », située environ par 7° de latitude Nord et 17°50 de longitude Est, par conséquent dans l'Afrique centrale, est déjà très éloignée de la côte congolaise, et qu'elle ne se trouve même plus dans le bassin du Congo, mais dans celui du Chari, tributaire du lac Tchad. »

Le lieu de trouvaille de *E. pousarguesi* est donc bien: cours supérieur du Chari et non « eastern Congo belge ».

E. reii a été trouvé à environ 500 km. WNW du précédent.

Par l'arrangement de ses plis palataux, par ses rapports de diverses mesures crâniennes, notre espèce se montre intermédiaire entre *gambianus* (et *crypturus*) et *angolensis*.

La nouvelle espèce est dédiée à la ville de Rei, sur la rivière du même nom (affluent de la Bénoué), dans la région de Garoua (Caméroun).

Les mœurs ne sont malheureusement pas connues, les chauves-souris nous ayant été apportées par des indigènes.

Nº 24. **Odette Libert,** Genève. — Elimination par l'urine des Stéroïdes Glucuronides chez des Rongeurs traités par l'urine de femme enceinte.

INTRODUCTION

Les travaux de l'école de GUYÉNOT (1933-1946) ont établi que l'urine de femme enceinte contient deux facteurs gonadotropes, l'un actif sur la maturation folliculaire, par l'intermédiaire de l'hypophyse (facteur acmogène), l'autre agissant directement sur la formation du tissu lutéinique (facteur crinogène). Ce dernier est défini par l'apparition de la pseudo-lutéinisation du tissu théco-interstitiel dans l'ovaire de cobaye et son action peut être mesurée par la numération des noyaux dans les faux corps jaunes.

D'autre part, GUYÉNOT, PONSE et NAVILLE-TROLLIET (1933, 1934, 1936) ont noté l'action masculinisante du facteur crinogène de l'urine de femme enceinte sur les femelles de Cobaye. C'est en cherchant à déterminer, avec K. Ponse et R. Dovaz, si cette action paradoxale se retrouve chez la Lapine, que nous avons été amenée à doser les stéroïdes urinaires chez des femelles de rongeurs traitées de cette façon.

Nous nous somme posé les questions suivantes:

1. Le tissu pseudo-lutéinique produit par l'action du facteur crinogène urinaire semble être en relation avec la masculinisation du clitoris. Secrète-t-il de la progestérone ou une